

Le Patriote Français

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

Rue de la Cité n. 21.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recouvre les an-
nonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être
adressés FRANCO.

3 patacons par mois

AMLANACH FRANÇAIS.

Jeudi 7: Occupation de Tyrol (Autriche) par le général Sôlignac (1805.)

MONTÉVIDEO.

decembre 6 1843.

Nous avons hautement approuvé la généreuse initiative prise par M. le Ministre de la Guerre en provoquant ces jours derniers une souscription en bijoux, argent ou or, destinée à subvenir aux frais d'une guerre qui, nous l'espérons, tire à sa fin. C'était là une belle idée, et elle a dû trouver de l'écho dans la population de Montévideo. Nous l'avons approuvée, d'abord, parce qu'elle était d'urgence; ensuite nous avons voulu y voir un hommage rendu à notre pays qui se trouvant dans des circonstances analogues, eût recours à un pareil moyen qui fut du goût des patriotes de cette époque, pu isqu'on les vit accourir pour venir déposer sur l'autel de la patrie, tous les objets en leur possession de quelque valeur qu'ils fussent, ne considérant que le but noble et tant que patriotique que se proposait d'atteindre le gouvernement.

Mais en payant un tribut d'hommage aux généreuses intentions de M. le ministre de la guerre, nous avons l'intime conviction qu'en approuvant le gouvernement lorsqu'il prenait ces mesures, qui obtiendraient l'assentiment de tous les bons citoyens, il nous serait permis sinon de blâmer, d'attirer ou moins son at-

tention sur des faits qu'il pourrait empêcher de se produire s'il prenait une attitude ferme en face des conspirateurs qui trament presque en plein jour sa ruine et la notre.

Pourquoi ne sait-on rien sur le sort du nommé Laserre qu'on arrêta il y a quelques jours, travesti et introduisant clandestinement dans un pays qui a déjà tant à se plaindre de ses menées ténébreuses et coupables?

Pourquoi le gouvernement ou sa police qui en est instruite ne fait-elle par arrêter le nommé Silvestre Etcheverry, qui, sorti honteusement des rangs des volontaires s'est vendu pour une cinquantaine de patacons, quand les autres ne reçoivent que six vingtins? et qui court publiquement de "pulperias" en "pulperias" pour embaucher ses compatriotes et les engager à partir pour Buenos-Ayres, les poussant à adresser des demandes de passe-ports à M. le consul général de France.

Il nous semble que le gouvernement qui a rendu des décrets et des ordonnances qui sont aujourd'hui connus de tout le monde, se rait dans son droit et ferait son devoir en mettant à exécution ces décrets contre des individus qui, s'appuyant de leur titre d'étrangers, cherchent par leurs prédications à jeter la division dans nos rangs, au moment où l'accord le plus parfait peut et doit nous sauver.

A Dieu ne plaise que nous voulions dans cette circonstance nous ériger en dénonciateurs ou nous faire pourvoyeurs des geôles; mais nous devons, quoique avec peine, mais aussi avec fermeté, faire entendre la vérité à

ceux qui nous lisent et à qui nous la devons, comme nous devons attirer l'attention de l'autorité sur des individus qui, se jouant de sa modération et de sa mansuétude, en abusent, pour servir les projets criminels des envahisseurs.

C'est ainsi que nous comprenons notre mission de journaliste, mission sérieuse pour nous, qui exige de grands sacrifices, et que nous avons acceptée, non pas pour le plaisir de la remplir, mais bien pour servir activement les intérêts d'un pays que nous défendons par nos armes.

Certes nous avons, et le gouvernement doit avoir confiance, dans tous ces généraux auxiliaires armés pour sa conservation et la leur, mais en dehors de cette classe de citoyens dévoués, il y en a une autre composée d'effrontés saltimbanques, qui sous le masque du patriotisme, sèment la discorde et exploitent avidement le moindre mécontentement qui éclate parmi nous.

Les Legions, grâce à Dieu! dans leur immense majorité n'ont plus à craindre ces prédications perfides, et sont loin de partager ces sentiments impies. Toutes les parties de cette grande famille se sont instruites par le danger commun. Toutes se sont rapprochées, toutes comprennent la solidarité qui les unit. Mais elles renferment comme toutes les grandes institutions, une faible minorité susceptible de se laisser entraîner par ces hommes qui pour faire triompher leurs opinions n'ont pas craint de se jeter en dehors de toutes les

FEUILLETON.

INES DE TOLEDE.

LE BACHELIER ET LE VINTATRIO.

Si jamais sceptre tomba en quenec aille, ce fut celui du petit-fils de Louis XIV, du duc d'Anjou, devenu roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. A l'époque où ce prince (16 novembre 1700) monta sur le trône, ses heureuses qualités faisaient beaucoup attendre de lui. Il possédait tout ce qu'il faut sinon pour faire un grand roi, du moins pour porter dignement la couronne, ce qui n'est pas difficile, attendu la sottise des peuples. Les espérances de ceux qui l'avaient élu durèrent peu comme d'habitude. Un an après environ, une femme à jamais célèbre, la princesse des Ursins, duchesse de Bracciano, vint de Rome, où elle avait fixé son séjour, à Madrid pour y occuper le poste important de première dame d'honneur de la jeune princesse de Savoie, qui venait d'épouser Philippe V.

Mme des Ursins était une femme séduisante sous tous les rapports, pleine d'esprit, d'ambition, d'énergie. Le

roi d'Espagne et la reine étaient trop jeunes l'un et l'autre ils n'avaient l'un que dix et l'autre que dix sept ans, trop confians, trop dévots pour douter de ceux qui les approchaient. La princesse le savait, elle en profita habilement. Sous influence dans les affaires de l'Espagne dura quatorze ans sans que rien fut venu un seul instant l'altérer. Au bout de ce temps, et alors qu'on croyait cette influence endormie par le temps, elle se réveilla plus vigoureuse que jamais. La jeune reine venait de mourir. Le roi, à qui ce douloureux événement avait fait prendre l'Escorial en dégoût, s'était retiré dans le beau palais de l'opulent duc de Médina-Celi, qui le lui avait gracieusement offert. Ce fut là que la favorite se montra dans toute sa puissance, faisant trembler ceux qui avaient osé proclamer sa chute. Admise seule à partager la retraite du monarque, elle sut si adroitement capter sa confiance, qu'elle songea sérieusement, dit-on, et bien qu'elle eût quarante ans de plus que lui, à prendre légitimement place sur son trône. Cet insigne honneur eût flatté son ambition et son amour-propre, en prouvant à ses détracteurs qu'elle n'avait point épousé secrètement, comme ils prétendaient d'en répandre le bruit, son intendant d'Anbiguy. Mais l'audacieuse princesse avait trop compté sur ses

forces. Eblouie par la haute fortune de Mme de Melabnon, qui pouvait devenir la sienne, elle perdit la tête et mit si peu de circonspection dans sa manière d'agir, que le roi conçut enfin le projet de secouer un tel joug.

Voyant alors qu'il fallait renoncer à ses beaux rêves, que hésiter ce serait se perdre, Mme des Ursins changea subitement de tactique. Un seul moyen lui restait pour rentrer en grâce, c'était de se poser en victime de la calomnie et de marier Philippe V à une princesse qui fût tout à la fois assez forte pour dominer son esprit mobile et assez faible pour se laisser elle-même diriger. La favorite s'ouvrit à cet égard à l'envoyé de Parme, qui possédait sa confiance.

A l'époque, un des plus belles courtisanes de son siècle et un des plus distingués, comprit le parti qu'il pouvait tirer, non pour la princesse, mais pour lui-même, de cet heureux événement. Il proposa, ce qui fut accepté, la main d'Elisabeth Farnèse, fille unique du duc de Parme, son souverain. En moins d'un mois les bases du mariage furent de part et d'autre arrêtées, et Albéroni partit pour aller chercher la jeune souveraine, dont l'union venait d'être prononcée par le cardinal Hostalrich, devant le cardinal Aquaviva, représentant de Philippe V. Le 18

régles reconnues de la morale et de l'équité, qui savent que ce triomphe ne peut être que le prix d'une vaste corruption à l'aide de laquelle ils espèrent fausser l'opinion publique et briser les résistances généreuses.

C'est donc au pouvoir pour sa sûreté et pour la nôtre, à veiller sur ces hommes dangereux, à discerner ce qui est équitable de ce qui est immoral, ce qui est de la politique sincère de ce qui n'est que de la basse et obscure intrigue.

MINISTÈRE DES FINANCES.

PROJET DE LOI.

Montevideo, 5 décembre 1843.

Art. 1^o Le Pouvoir Exécutif est autorisé à battre monnaie de dix et demi deniers de fin.

2^o La monnaie sera de deux classes, piastre forte et demi piastre forte.

3^o Le poids et la valeur des piastres fortes seront ceux de la gourde espagnole; et la demi piastre la moitié.

4^o La monnaie aura sur leur côté les armes de la République avec l'inscription circulaire " République Orientale de l'Uruguay " et la date dans sa partie inférieure, et sur le revers, le Cerro de Montevideo, ayant au centre le titre de la monnaie, en chiffres, et l'inscription circulaire: " asedio de Montevideo. "

BEJAR.

MINISTÈRE DES FINANCES.

PROJET DE LOI.

Montevideo, 5 décembre 1843.

Art. 1^o Le P. E. est autorisé à battre

septembre 1716, la nouvelle reine alla s'embarquer à Gènes, traversa la mer de France, accompagnée de marquis de Los Balbázés, de la princesse de Piombino, amie dévouée de Mme des Ursins, et d'Alberoni. Le 19 novembre elle arriva à Bayonne, où elle fut, pour cause de santé, retenue quelque temps; le 10 décembre elle traversa la Navarre, et le 23 au soir elle entra à Xadragués, où le roi devait venir la recevoir.

C'est à dater du lendemain de ce jour que commence l'histoire que nous avons entrepris de raconter.

II.

Ce jour-là, par une matinée d'hiver tout à la fois brillante et froide, un jeune homme d'aspect modeste apparaissait à pied la route de Guadaluza à Xadragués. Il portait le costume économique et râpé des envahisseurs espagnols: un pourpoint de cadis noir réuni à un haut de chausses de même étoffe par un ceinturon de cuir brun; une sorte de levite grise, si étroite que l'on eût dit qu'à l'exemple du grand saint Martin il en avait donné la moitié à un pauvre. De temps à autre il faisait une halte pour relever ses *zapatos*, souliers de cuir blanc qu'un long usage avait outrageusement usés sur leurs angles, et souvent il portait la main à son bonnet de feutre à gland bleu, pour l'ajuster sur l'épaisse chevelure noire qui flottait autour de sa tête. En ce temps-là, la route de Guadaluza à Xadragués, simple ébauche de celle d'aujourd'hui, n'était ni droite, ni large, ni pavée. La pluie autant pour le moins que la main des hommes l'avait taillée en pleine pierre au milieu même des rochers de la Sierra d'Aylla. A peine les voitures pouvaient-elles se frayer un passage au milieu de larges ornières, et le piéton lui-même avait fort à faire pour se tirer sain et sauf des fuyes profondes dont elle était marquée.

Arrivé à un endroit où cette route forme l'ellipse à droi-

monnaie de cuivre jusqu'à la quantité de quatre vingt mille piastres.

2^o Les monnaies de cuivre seront de trois classes, savoir: de cinq, vingt et quarante centimes de real, la première classe sera du poids de un et demi gros, de six gros la seconde et de 12 la troisième d'après la livre commune de 16 onces.

3^o Les monnaies de cinq centimes pourront être fondues ou frappées.

4^o Le cours sera celui qui est établi par la loi du 14 juin 1839.

BEJAR.

DEPARTEMENT DE POLICE.

Les rues latérales du marché (Citadelle) étant praticables par suite des travaux qu'on y a exécutés, le chef politique et de police, de concert avec l'autorité supérieure, ordonne:

Art. 1^{er} Il est absolument défendu aux personnes à cheval, aux bêtes, aux chars de toute espèce, de passer dans les rues intérieures du Marché (Citadelle.)

Art. 2. Les chars portant des objets pour vendre au marché, n'y pourront rester que le temps qui leur sera absolument nécessaire.

Art. 3. Le commissaire du marché est chargé de faire exécuter ces dispositions qui se publieront six jours consécutifs dans les journaux.

Montevideo, 4 décembre 1843.

ANDRES LANAS.

LE COMMODORE PURVIS.

Ceux qui rendent les services à la liberté et à la civilisation ont une récompense bien supérieure sans doute à celle que reçoivent ceux qui se vendent aux passions des gouvernements et des Rois. Ceux-ci peuvent donner des salaires, des croix et quelques unes de ces fatuités qui consolent les pauvres ambitieux, incapables d'un vol haut et majestueux; mais non la renommée, la réputation qui remplit le monde et met un même nom dans la bouche de milliers d'hommes différents par leur langage, leurs intérêts vivant dans des régions séparées. Ce bien suprême,

te et à gauche, et à sept, sans doute à cause de cette disposition, le nom de *carrefour dell' Cruzada*, notre jeune voyageur fut subitement arrêté par ce cri poussé d'une voix lamentable:

— La charité, pour l'amour de Dieu!

C'était un mendiant qui, couché nonchalamment sur le revers d'un ravin, sollicitait les aumônes charitables.

Ne pensant pas que la requête pût s'adresser aux voyageurs aussi pauvrement accoutrés qu'il était, il allait poursuivre son chemin, lorsque ayant jeté les yeux sur le mendiant, il frissonna de tous ses membres en se voyant le point de mire d'un *trabuco*.

Il y a cent ans, mendiant et bandolero étaient synonymes. Ce que l'un ne pouvait obtenir par la prière, l'autre l'arrachait par la force. Notre jeune homme savait cet usage; aussi, ne voulant pas s'exposer par un refus aux conséquences qui en étaient ordinairement la suite, il fouilla avec une muette résignation dans sa poche. Hélas! elle était bien peu garnie.

— Que faites-vous donc là, caballero? dit à ce moment la voix rude d'une personne qui venait d'arriver.

— Vous le voyez, dit timidement le pauvre imposé, en se retournant avec une sorte d'effroi, j'obéis. Et il montrait le *trabuco*.

L'interlocuteur était un homme de quarante-cinq à cinquante ans, à la taille haute et bien prise, à l'œil vif, au teint brun, aux cheveux noirs. Il portait un justaucorps de cuir fauve taillé carrément à la gorge, boutonné sur le-paul gauche par un seul bouton et garni de dessus de manchons ouvragés. Sur son dos pendait en bandoulière un bâton de corcier. Une ceinture de daim gris dans laquelle passait une longue *astaja* prenait étroitement sa taille; à la saignée de ses deux bras se voyait un crêpe de toile jaune ourlé de bleu; une calotte de gros mazamet brun était en boudant s'attacher à ses genoux, au dessous

de l'espérance est le moteur des grandes actions, n'appartient point à des ministres, ni à des Rois. Ils le voudraient cependant pour eux! La dispensatrice c'est l'humanité seule, que Dieu inspire dans ses décisions souveraines. Les effets que produisent ces deux distinctes récompenses sont bien différents en intensité: la première est passagère, la seconde éternelle comme les souvenirs de la civilisation; celle-ci nous fait franchir des mers, des déserts, des montagnes: celle-là ne nous excite qu'un moment: l'une est misérable, l'autre sublime. Les satisfactions que cause l'applaudissement de l'humanité entière, sont comparables à ceux que produit un torrent d'eau douce et limpide au cœur d'un altéré; et celles que les gouvernements ou les Rois procurent à leurs esclaves sont semblables au suc d'une racine amère que l'on met à la bouche pour étancher la soif au lieu d'un terrain sabonneux et sans eau.

Dans les savannes du Rio de la Plata, dans les vallées et les montagnes du Brésil, de Bolivie, de Chili, de l'Amérique Columbia, du Mexique; aux Etats Unis, en Angleterre et en France, il est un nom contemporain connu de tous, banni de tous; un nom qui est arrivé dans ces divers pays, non par les journaux, les livres, ni les estampes; mais de bouche en bouche, humble comme une grande pensée, précédé seulement par la réputation d'une action vertueuse. Ce nom est celui du Commodore Jean Bret. Purvis.

En vain le tyran Argentin, créateur et *capataz* de cette *malorca*, symbole de tous les crimes, oppresseur d'Américains, en vain, depuis 8 mois, fait-il travailler sans cesse trois presses à Buenos Ayres, une à Tucuman, une autre à l'Estre Rio, et toutes reliées que ses agents ont pu gagner en Europe et en Amérique. Rosas agit bien sans résultats tous ces instruments pour dégrader les grandes actions du Commodore Purvis, le représenter aux Américains comme un marin audacieux qui foule aux pieds leurs droits et leur indépendance, à l'Europe comme un employé rebelle contre son gouvernement, qui méprise le droit des gens et dont l'extrême ne sert qu'à prolonger la guerre. Tout est en vain: les organes de la malorca se trouvent point d'écho ou se perdent au milieu des imitations et unanimes applaudissements de l'humanité. Et sous l'exagération pas, nos paroles sont d'une rigoureuse exactitude. Que l'on en traduise l'énorme quantité d'écrits imprimés en Anglais, en Espagnol

de tous les ordres de guerre gris, laissant paraître toute sa jambe nue; enfin des *alpargatas*, sortes de sandales semblables à celles des espagnols, et un vaste chapeau nommé *sombriero*, voilà quel était son accoutrement.

Un coup d'œil rapide, il avait vu de quoi il était question. D'un seul bond, il se trouva en face du mendiant, son bâton de corcier levé sur sa tête et le *trabuco* retenu sous son pied.

— Misérable! dit-il, n'es-tu pas honteux de faire ainsi ton nombril et métier? Que tu t'adresses à un *hidalgo*, c'est fort bien; l'*hidalgo* est riche et doit payer, mais quel so-mettez au péché un pauvre jeune homme qui me paraît n'avoir que le pasu sur les os et son méchant paupillot sur la peau, c'est une lâcheté!

Et comme le mendiant faisait mine de se lever:

— Ne bouge pas! lui cria l'inconnu, ou je te brise le crâne!

A ces mots, il fit s'atter à quelques pas le *trabuco*, courut le ramasser, le recharga en l'air, et le rejetant dédaigneusement près du mendiant:

— Souviens-toi de ta leçon, Diégo! lui dit-il. Si jamais je t'y rattrape, tu m'en paieras. Tu sais si je suis honnête de par-ci. Quand à vous ajosta-t-il en revenant près de celui dont il avait saisi le *trabuco*, si fortuitement le *bourre* et peut-être la vie, si vous m'en croyez, une autre fois vous ne tierez pas sur les grandes routes, c'est malin. Mieux vaut prendre les chemins détournés. Mais puis-je savoir qui j'ai l'honneur de parler?

— Sans aucun doute, monsieur, répondit le jeune voyageur par un sursaut de sa première émotion. Toutefois, et avant tout, vous me permettrez de vous remercier de l'éminent service que vous venez de me rendre. Je me nomme Félicio.

(La suite au prochain numéro.)

et en Français, que Rosas a répandus dans les provinces Argentines et dans tous les pays en relation avec lui, nous serons étonnés de cette quantité, et cependant quel effet a-t-il été produit ?

La presse du Chili, de Bolivie, de Lima, de Quito, de la Nouvelle Grenade, de Venezuela, du Mexique, des Etas Unis, comme celle de France et d'Angleterre sont d'accord à louer la fermeté qu'a déployée le Commodore Purvis pour diminuer les souffrances que le sanguinaire Rosas inflige à cette partie de l'humanité qui est à sa portée. Les sophismes, l'érudition et le bavardage des défenseurs salariés de Rosas, n'ont pu rien contre cette conviction que le Commodore Purvis agit par un principe d'amour et avec un but bienfaisant à la civilisation et à l'humanité.

Dans ces dix dernières années trois Commodores se sont rendus célèbres et se sont attirés à eux les regards du monde entier : Napier, Hay et Purvis. Napier par ses victoires, Hay par son activité et ses négociations, Purvis par sa prudence, par sa perspicacité, par le sentiment élevé de l'honneur Anglais, avec lesquels il su. en défendant les intérêts du commerce britannique, protéger l'humanité et détourner le bras de son bourreau. Napier et Hay ont vu leurs entreprises couronnées par un heureux succès, et l'estime qu'ils méritent, ils la doivent aux conceptions de leur esprit, et à la couronne triomphale que la fortune a posée sur leur tête; jusqu'à présent la pensée de Purvis, se lève avec la seule recommandation de sa bonté: le résultat est encore dans les ténèbres du mystère. Mais si cette pensée à la fin se laisse voir sur le char de la fortune; si par l'influence du Commodore Purvis on parvient à sauver non seulement la République Orientale, dernier reste de la civilisation au Rio de la Plata, mais le Brésil d'une invasion des barbares, et que l'on brise les barrières que Rosas a élevées pour empêcher toute communication entre le Paraguay et l'Univers entier; si la République Argentine rejette son tyran de son sein; si tous les vastes territoires, connus sous les noms de vice-royauté de Rio de la Plata — Capitainerie du Chili — Vice-royauté du Brésil, reviennent à la jouissance de la liberté, de la paix, de la liberté, auxquelles Rosas mettra obstacle tant qu'il aura une influence politique; si les nations qui occupent ce territoire doublent après six ans, leur population et la consommation des produits Européens et spécialement les produits Anglais, qui pourra douter que le nom de Purvis ne se lève pas avec splendeur au dessus de ceux de Napier et Hay? Car qui serait, pour nous tous, le médiateur entre l'Europe, et l'Amérique, et celui qui effacerait ces souvenirs sanglants et honteux de haine, d'égoïsme, d'usurpation et de violence ?

Le cœur délicat de Purvis aura senti de l'amertume, en lisant les sales et grossières injures que Rosas et sa mar horca lui adressent depuis huit mois. Quoique la calomnie jaillisse d'une bouche criminelle, elle cause toujours une douloureuse impression à celui qui en est le sujet, après avoir passé une longue carrière dédiée à l'honneur et à l'observation de toute les vertus sociales; mais le commodore Purvis est suffisamment indemnisé par l'ovation dont les hommes indépendants d'Amérique et d'Europe honorent son nom. Jusqu'en France, cette grande nation rivale de l'Angleterre, le commodore Purvis a d'enthousiastes admirateurs, même parmi les organes du parti national qui se montrent si hostile à la politique anglaise, et qui trouvent toujours une explication défavorable pour tous les actes que les Anglais font même au profit de l'humanité. Dans la prochaine session des députés de France, les premiers orateurs de cette nation, écartant toute prévention de rivalité, présenteront aussi la conduite du commodore Purvis, comme un modèle de dignité, que ceux qui sont chargés de faire respecter et chérir le pavillon français auraient dû imiter. Mais peut-être que ni Lamartine, ni Berryer, ni Billaut ne s'arrêteront pas à la considération suivante, qui cependant, doit appeler l'attention profonde de tout patriote français: dans le même port où s'est rendu fameux le commodore Purvis, un chef français d'un grade plus élevé, s'est trouvé, dans la même situation avec les mêmes moyens, et des obligations identiques; et malgré que les deux sont arrivés presque au même temps, le nom de Purvis est aujourd'hui béni partout le Rio de la Plata et rehaussé par l'Europe et

l'Amérique, et celui de M. Massieu de Clerval, vice-amiral de France, est complètement ignoré, passe inaperçu ou est l'objet de la censure dans les mêmes endroits où l'on admire le nom de Purvis.

Quelques amis de M. Massieu de Clerval disent qu'on ne peut entièrement jeter la faute sur lui, mais bien à l'influence du consul de France Pichon, si dépourvu par la nature des qualités nécessaires à un agent étranger pour remplir, sans passion au profit de son pays, des fonctions difficiles dans tous les temps, mais bien ardues dans ces moments actuels. Cependant ceci n'est pas une question, dont nous voulons maintenant nous établir juges. Nous nous réservons de l'examiner et de la résoudre dans des jours plus opportuns, et où nous soyons débarrassés des machinations et des attaques de nos ennemis.

(Nacional.)

FRANCE.

Le conseil d'état s'est occupé des prises de la Plata. Il avait à statuer sur la validité de la capture de huit bâtiments, dont un Américain, trois Brésiliens et quatre de la bande Orientale.

Pour asseoir son jugement, le conseil a eu à consulter les instructions qui avaient été données à notre expédition, et les rapprocher des principes du droit maritime. Nous les ferons connaître dans leur généralité. On pourra en France et à l'étranger les consulter au besoin pour savoir comment nous entendons l'explication du droit de blocus et la conduite à tenir envers les neutres.

Le ministre des affaires étrangères adressa le 17 mai 1813 au consul de France à Buenos Aires une note contenant la règle à suivre en cette matière. Nous en extrayons les passages suivants :

- « Tout blocus, pour être valable envers les neutres, doit leur avoir été notifié et être effectif.
- « Un navire se présentant devant un port bloqué avant d'avoir eu connaissance du blocus doit d'abord en être averti, et la notification doit en être faite par écrit et sur son rôle d'équipage. Mais cet avis ayant été donné et cette formalité ayant été exécutée, s'il persiste à entrer dans le port ou s'il vient à s'y présenter de nouveau le commandant du blocus a le droit de l'arrêter.
- « Les bâtiments de guerre neutres se présentant devant un port bloqué, doivent être invités à s'éloigner. S'ils persistent, le commandant du blocus a le droit de s'opposer à leur entrée par la force, et la responsabilité de tout ce qui pourra s'en suivre pèsera sur les violeurs du blocus. »

La note rappelait ensuite que la France a admis et qu'elle maintient les principes consacrés par le traité du 15 août 1790, conclu entre les puissances du Nord.

Ces principes sont :

Que le pavillon couvre la marchandise (la contrebande exceptée), que la visite d'un bâtiment neutre par un bâtiment de guerre doit se faire avec tous les égards possibles;

Que les munitions de guerre, canons, poudres, boulets, armes à feu, armes blanches, cartouches, pierres à feu, mèches, etc., sont objets de contrebande de guerre;

Que chaque puissance a le droit de faire convoier des navires marchands, et dans ce cas, la déclaration du commandant du bâtiment de guerre est suffisante pour justifier la cargaison et le pavillon des navires envoyés; dans aucun cas, il n'y a lieu à faire visiter des bâtiments sous escorte d'un bâtiment de guerre de la nation de ce même bâtiment, la déclaration du capitaine escorteur suffit;

Qu'un port n'est bloqué par des forces navales que lorsque, par la disposition de ces forces, il y a danger évident d'exciter; mais un bâtiment neutre ne peut être inquiété pour être entré dans un port précédemment bloqué par une force qui ne serait pas trouvée réellement devant le port au moment où le bâtiment se présentait, quelle que fût la cause de l'éloignement de la force qui bloquait, soit qu'elle provint des vents ou du besoin de se ravitailler.

Le droit ainsi établi, le conseil a examiné les faits qui concernaient chacun des navires. Or, il a été reconnu, quant aux neutres, c'est-à-dire aux navires américains et

brésiliens, que la formalité prescrite de l'avertissement par écrit sur le rôle d'équipage n'avait pas été remplie, et que l'impossibilité de l'exécuter n'avait pas été démontrée, et qu'il y avait ainsi lieu d'infirmer le jugement rendu en première instance relativement à ces quatre premiers bâtiments;

Quant aux quatre derniers, ceux de la république Argentine, avec laquelle nous étions en guerre, une exception avait été posée dans les instructions, les formalités indiquées ci-dessus n'étant pas nécessaires. Cela avait été convenu avec le gouvernement de la bande Orientale formé à Montevideo. En conséquence, le conseil a jugé que le produit des bâtiments argentins devait être réparti entre les équipages captureurs. La solution, quant à ces dernières prises, est comme en dissonance avec le principe du blocus effectif et des formalités qui l'accompagnent; mais il faut remarquer que c'est là un effet de l'exception qui avait été posée, et que cette exception confirme une règle que nous reconnaissons, et sur laquelle il est de la plus grande importance que toutes les nations s'entendent.

(Journal de Havre.)

MOVIMIENTO DE LA POBLACION.

Individuos que solicitan pasaportes.

La Poblacion.

D. Lorenzo Piaggio, gratis.	Ba. Ayres.
Antonio Agostino Dodero, id.	id.
Juan Arño, id.	id.
Juan Molinari, id.	id.
José Cariotto, id.	id.
Catalina Terro, con 2 hijos, id.	id.
Nicolas Jasco, id.	id.
Santiago Guastorino, id.	id.
Fernando Deuri, id.	id.
Fernando Delisle, id.	Maroñas.
Maria Peirano y 2 hijos, id.	Ba. Ayres.
Magdalena Grafina, id.	Maldonado.
Martin Garaschino, id.	id.
Luis Balbida, id.	Ba. Ayres.
Manuel Dichero, id.	id.
Santiago Ronco, id.	id.
Bernardo Sambarola, id.	id.
Juan Sambarola y un hijo,	id.
Nicolas Acereto, id.	id.
Manuel Girardone, id.	id.
Pedro Bocca, id.	id.
José Nichero, id.	id.
Juan Bautista Celero, id.	id.
Antonio Romagnico, id.	id.
Sindigus Bernard, id.	Rio Grande.
D. José Martinez.	Rio Janeiro.
Domingo Greo Recart, su esposa y Hadro	id.
Goyenecche, gratis por orden superior, Rio Grande.	id.
Juan Lartigue, id.	Ba. Ayres.
Nicolas Liss, id.	id.
Saturino Rebueta y familia, id.	S. Catalina.
Gaspar Parma, id.	Ba. Ayres.
Felipe Simondini, Juan Bautista Tirpo y	id.
Luzaro Baliarino, id.	id.
Sebastian Ayeyardy, id.	id.
Francisco Battiglogio, Edmanal Oliva y	id.
Juan Bautista Canepa, id.	id.
Juan Tomas Noñez, id.	Conchillos.
Maria Kirschbaum, id.	Ba. Ayres.
Félix Stanech, José Delfino, Juan Senao,	id.
Agustin Blaqueti, Francisco Giragocino	id.
y Andres Vizca, gratis por orden sup.	Rio Grande.
Juan Bautista Rivas, Juan Bautista Tir-	id.
cornia, Marcos Ticornia, Juan Bautista	id.
Badaño y su esposa, Marcos Yamaré,	id.
Santiago Brisco, Estevan Dipen, con sa-	id.

LISTE des Français pour lesquels le consul général de France a l'honneur de demander, à S. E. M. le ministre secrétaire d'état au département des relations extérieures, des passeports gratuits, pour se rendre à Buenos Ayres, va leur état d'indulgence :

Pradere Jean, Casanave Pierre, Larétégui Michel, Escotier Pierre, Aseman Baptista, Cigaros Bertrand, Etchegaray Marie et un enfant, Bédostégui Marie, Moleres Dominique, Belco Marie, Marande Jean, Galle Bernard et sa femme, Garra Jeanne et 2 enfants, Roger Julien, Saldain Michel et sa femme, Anchiort Jean, Claveris Jean, Acheritégui Jean, Carrica Madelero et un enfant, Arguena Marie, Urcasito Pierre et 2 fils, Athor Samson, Domabetché Pierre, Carus Bertrand, Bourdet Laurent, Roger Pierre, Errécart Ayraud, Etchegaray Valentin, Etcheco Jean, Chouil Martin, Alfrida Laurent, Etchegaray Arnold, Louis Jean, Oyenari Dominique, Liart Antoine, Etcheco Marie avec un enfant, Berge

Joseph, Oliberry, Jean, Letato Jean sa femme et 3 enfants, Agorre Jean et sa femme, Etchart Michel, Lorange Jean, Guilleron Victor, Irrigoyen Jean aîné, Irrigoyen, Irrigarray Jean et sa femme, Itorralde Gracioso et sa femme, Cadari Jean et sa femme, Idiart Martin, Officiel Léon.

AVIS DIVERS

EN CHARGE POUR BORDEAUX.

Le beau navire à trois mats l'Alfred; double et cheville en cuivre, partira prochainement pour ladite destination sous le commandement du capitaine Dubertrand, ayant la majeure partie de son chargement arrêté, il recevra le reste à fret ainsi que des passagers qui seront très bien traités et logés dans sa vaste et belle chambre; s'adresser pour l'un et l'autre au capitaine à son bord, ou à M. E. Raymond et Theil calle del 25 de mai numéro 108.

AVIS:

POUR BORDEAUX.

Partira pour la dite destination à la fin de ce mois, le trois mats barque française Creis-Kear, cap. Auguste Graversau. Ce navire est neuf et d'une excellente marche il offre dans une dunette spacieuse toutes les commodités de irables pour les passagers.

Les personnes qui désireront prendre charge ou passage à bord, sont priées de s'adresser aux consignataires le M. Hir frères, rue de Solis numéro 26 ou au cap. à bord.

Avis au Commerce.

A louer dans le centre de la ville une chambre et un beau magasin. S'adresser pour plus amples renseignements au bureau du Patriote.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, désirent louer, à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies, S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

NOUVEAUTES.

MM. les Marchands tailleurs et confectionneurs trouveront au nouveau magasin rue des Trente-Trois numéro 126, presqu'en face du café du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que piqués, coutils, cachemires, estins façonnés, satins noirs unis, gros-grains, matelassés, velours unis et brochés, cravattes, serges, gances, doubles, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

ALMANACH

De la République Orientale de l'Uruguay. Qui se publie depuis vingt ans à l'imprimerie de la Charité, vient de paraître à la même imprimerie pour l'année

1844.

Contenant les jours de la lune, le lever et le coucher du soleil; une infinité d'époques mémorables tant générales que particulières de l'Etat, la liste nominative des personnes qui forment le pouvoir, législatif, exécutif et judiciaire et autres choses et employés de corps di-

plomatique et des agents étrangers près la République; une nomenclature de l'âge des marques et des fêtes nationales des puissances qui ont des relations avec la République; la nouvelle nomenclature des rues par ordre alphabétique, et toutes les autres matières de coutume.

Se trouve en vente à l'imprimerie de la Charité et à la librairie de D. Pablo Domenech.

EL ALMANAQUE

de la

REPUBLICA ORIENTAL DEL URUGUAY.

Que hace veinte años se publica por la imprenta de la Caridad, acaba de darse á luz por la misma imprenta para el proximo

Año de 1844.

Contiene el diario de entradas de luna y la salida y acoso del sol; infinitas épocas memorables, así generales como particulares del Estado; la relación nominal de las personas que integran los poderes Legislativo, Ejecutivo y Judicial, de los demás gefes de oficinas, del cuerpo Diplomático y de los agentes extranjeros en la república. Una lista de los días y años de los Monarcas y festividades nacionales de las potencias con quienes hemos celebrado navales en nuestra república. La nueva nomenclatura de las calles por orden alfabético y todas las demás materias acostumbradas.

Se halla de venta en la Imprenta de la Caridad y en la Librería de D. Pablo Domenech.

AU PAVILLON FRANCAIS.

Rue de Sazandi (autrefois St Charles), n. 309 et 311, vis à vis l'Etat-Major de de la Légion, on trouvera vins rouge de Bordeaux très bons à 4 vingteins, idem blanc à real, vieux rhum à real la quart. Les vins en caisse et en bouteille et les liqueurs de toute classe, sont au prix le plus modéré, ainsi que toute espèce de comestibles.

Le café moulu est à 3 reaux la livre, et le cru à real et demi, le sel à 30 reaux la livre.

On vient de recevoir de France et du Brésil, une sorte partie de tabac à priser de première qualité, on le vend en gros et en détail ainsi que cigares Havane et autres et un bel assortiment de pipes de meilleur goût.

On y trouve aussi des ouvrages français choisis, tels que grammaire Chapsal, fables de La Fontaine, idem de Florian, géographie de Lecomte, Bossay et Anart et une collection de cartes géographiques, dictionnaires français espagnol et espagnol français.

AVIS.

On demande un sous-maitre dans l'Institution de M. L'abbé Paul, rue du 25 Mai n. 342.

AVIS.

Messieurs les créanciers de feu Mme Grosin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

AVIS.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Frères, rue Ituzingo, autrefois rue S. Jean, num. 32, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nanto, à des prix très modérés.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. des personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhau, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819; 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle.

Et Etienne Borghotta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n. 342. Télémaque français espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Tahonda. Histoire de Napoleon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géométrie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Ouvrages complets de Mirabeau. Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques réparées. Matématiques. Grammaire de Chantreau.

AVIS.

POUR MARSEILLE.

Le brick français Baptiste son capitaine Gime, partira n'importe comment avec son chargement du 10 au 15 décembre. Les personnes qui aura à des marchandises à embarquer, peuvent par mieux compter sur cette prochaine date, recevoir par écrit, l'engagement du Cap. Pour d'autres renseignements s'adresser à monsieur R. de Langas, rue de las Piedras n. 96.

AVIS.

Le magasin de modes, et achalandé, de feu Mme Grosin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, étant à vendre les personnes à qui il peut, sans contraindre en faire l'acquisition, sont invités à adresser leurs propositions à M. Michoud l'un des commissaires provinciaux, rue de Zavala, n. 65, avant lundi prochain 13 du courant.

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry, dit Joujou à bord du navire ALFRED capitaine Dubertrand et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchehoury, rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prévenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscay.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitutionnel, Rue de las Omas No 82